



## COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022D061

#### SEANCE DU 17 NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le **DIX-SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI- André TRUCHET- Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Marcel BERTINO- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Gauthier SCHNEIDER-Laurence DIERNAZ- Sindy JACQUET- Yannick LE ROUX.

Excusée : Valérie BENEDETTO

Représentée : Florence DRILLAT donne procuration à Mathilde SONZOGNI.

**Nombre de conseillers : 15**

**Présents : 13**

**Votants : 14**

**Date de convocation du conseil municipal : 10/11/2022**

**Secrétaire de séance : André TRUCHET.**

#### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TENNIS CLUB

Madame le maire rappelle qu'il convient d'étudier les dernières demandes de subvention reçues et cède la parole à Gauthier SCHNEIDER, membre de la commission associations qui donne connaissance de la demande de subvention présentée par le club de tennis de la Chambre.

Après compléments d'informations et discussion, et Charline PHILIPPON, intéressée à l'affaire, ayant quitté la salle :

Le conseil municipal, à la majorité (voix contre de Yannick LE ROUX et abstention de Laurence DIERNAZ) :

- **VALIDE** l'attribution de la subvention suivante:

. Tennis Club de la Chambre : 800 €

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI

